

# RIS DT-DICT

## VOLET DECLARANT

Réaliser et gérer le suivi des déclarations  
en un seul outil :  
DT, DICT, ATU, DAC, DPV.

Géoservice destiné aux collectivités soumises à l'obligation d'envoyer des déclarations pour leurs projets de travaux. Cette obligation se fait dans le cadre des procédures réglementaires de :

Déclaration de travaux (DT), Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), Avis de travaux urgents (ATU), Demande d'arrêter de circulation (DAC), Demande de permission de voirie (DPV) DT / DICT / ATU.

- Les envois sont réalisés **automatiquement** en s'appuyant directement sur le **guichet unique**. Vous êtes **informé** de l'état du dossier
- Consultez les déclarations émises et les récépissés associés dans un **tableau de bord unique**.
- Enregistrez vos **modèles de déclarations** préremplies
- **Délégez la gestion des relances** : relance automatique par mail, le cas échéant par recommandé avec AR.
- Le géoservice **RIS.DT-DICT Volet déclarant** permet de **centraliser** 100% des récépissés de réponses et plans associés
- **Visualisez** sur fond cartographique les informations relatives à vos chantiers en cours
- **Accédez à l'historique** des informations échangées, l'ensemble des données étant stockées et archivées.
- Exploitez les **fonds cartographiques issus du réseau** mutualisé (RIS73-74)

